

**Entre incertitudes et inquiétudes,
quel avenir pour Passy ?**

Au lendemain des élections municipales, Myriam Saler et moi-même, désireux de servir prioritairement Passy et l'intérêt général de la population, avons souhaité former un groupe politique indépendant.

Cette démarche nous donne alors une liberté d'expression et d'actions que nous avons bien l'intention de faire valoir. Dès son investiture, Gilles Petitjean, **le nouveau maire a avoué publiquement mal connaître la commune et réclamé du temps pour découvrir le fonctionnement des instances municipales.** Nous en avons pris acte. Rien ne lui interdisait cependant d'assister, avant les élections, aux conseils municipaux pour avoir une idée des enjeux d'une telle charge.

Après quelques déclarations bien naïves où il affirmait qu'avec lui « ça ne se passerait pas comme ça », **les problèmes sociaux, économiques, financiers, écologiques, éducatifs... sont bien là** et les réponses des élus devront s'appuyer sur des choix politiques. La gestion courante ne peut se faire par des réponses affirmatives ou négatives à toute demande, sans justification sensée, sans axes clairs.

Face à ces divers constats, le nouveau maire, conscient des compétences des élus de notre groupe, a accepté que nous représentions la commune au sein du **Syndicat Intercommunal de la Station d'Épuration (SISE)**, positionnée à l'entrée de Passy ainsi qu'à l'**Etablissement Public Départemental Autonome de Prévention Spécialisée**. Nous lui en savons gré.

De ce fait, je me suis engagé, en retour, à informer l'assemblée municipale des actions à entreprendre pour une meilleure reconnaissance des intérêts de la population passerande dans le domaine de la gestion de l'eau. Aucun délégué de Passy ne se manifestant pour assumer la présidence du SISE (nous sommes trois sur sept membres), je me suis porté candidat. **J'ai déploré que les deux autres représentants de la commune aient voté pour le candidat de Saint-Gervais.** Ce choix risque d'avoir des conséquences qui desserviront Passy, les participations financières des trois communes (Passy, Saint-Gervais, Les Contamines) devant être renégociées.

Cependant, ce bref hommage à l'esprit d'ouverture doit être tempéré. En effet, aucun de nos candidats non-élus, après avoir

pourtant postulé, n'a été sollicité pour faire partie d'une quelconque commission municipale.

Nous regrettons par ailleurs l'absence d'écoute.

En effet, l'espoir qu'une réflexion collective soit engagée afin de corriger les erreurs de l'équipe Tissot et notamment celles de fin de mandat, a été vain.

Concernant le **complexe salle d'animation/Foyer des Jeunes et d'Education Populaire (FJEP)**, le surdimensionnement de cet espace sans projet social ou culturel construit, sans perspective, sans analyse financière des conséquences d'un pareil investissement payé par le contribuable pèsera lourd sur les prochains budgets (7 à 8 millions d'euros d'engagement dans ce programme).

Malgré mes nombreuses interventions en conseil municipal sur ce sujet, rien n'a été fait. Nous savons cependant pouvoir compter sur le dévouement des bénévoles du conseil d'administration et sur les professionnels du FJEP pour faire des propositions et apporter des réponses à ces carences.

De même, pour **l'école du chef-lieu**, alors que les marchés avaient été signés précipitamment à la veille des élections par l'ancien maire Tissot et qu'ils pouvaient être suspendus, **la nouvelle équipe a préféré s'obstiner et construire des bâtiments sur un terrain qui continue de bouger.** Depuis le début des travaux, des canalisations d'eau ont été rompues au-dessus du chantier ; un affaissement de la route départementale qui entoure le site a été constaté ainsi que des désordres au niveau des propriétés voisines. De nouvelles dépenses supplémentaires se sont ajoutées aux sommes exorbitantes déjà engagées.

Le schéma de circulation permettant de sécuriser les déplacements des enfants se rendant à l'école (rond-point, parkings, trottoirs...) n'a toujours pas été sérieusement envisagé. Il est probable que le programme financier de ce projet se situera au-delà de six millions d'euros, sans aucune garantie quant à la fréquentation du site. En effet, plusieurs familles hostiles à cette réalisation du fait du risque encouru par leurs enfants souhaitent avoir recours à des dérogations. Un projet scolaire aussi coûteux ne doit pas être au service de l'intérêt privé de quelques éventuels investisseurs locaux ; il doit permettre le bien-être des enfants et être destiné aux élèves, aux enseignants, aux familles qui utiliseront cet outil.

Ces deux projets vont grever considérablement le budget investissement mais aussi le budget fonctionnement pour une réalisation qui ne sera pas à la hauteur de ce qu'on pouvait en attendre.

Si donc les relations entre élus se sont améliorées, nos inquiétudes quant à l'avenir demeurent ; la connaissance de la commune et les compétences municipales ne s'improvisent pas.

Michel Duby, Conseiller municipal du groupe citoyen et républicain

pour prolonger le débat...

Nos coordonnées : ACRP, Boîte Postale 7, 74190 PASSY – courriel : acpassy@free.fr – site : <http://acpassy.free.fr>

Je peux envoyer un commentaire, réagir, donner mon avis : par mail ou par courrier (voir ci-dessus)

Je veux adhérer : 15 €

Je veux adhérer et apporter mon soutien : 30 €

Je souhaite faire un don, montant : _____ €

Je souhaite être informé des dates des réunions

je souhaite vous rencontrer

Mes coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale ou courriel, téléphone : _____